

gers dont les malheurs et les hontes du Mexique et de Sadowa nous ont donné la mesure.

Le Corps électif français, — fermant courageusement les yeux sur la fragilité de son caractère constitutionnel et sur la nature précaire de ses pouvoirs, — doit peu à peu relever par sa persévérance et son esprit pratique notre autorité nationale.

Quel est l'homme, à part l'illustre M. Thiers, qui osera cependant prendre la parole dans ce Corps législatif de 1869 sur nos grands intérêts du dehors si visiblement en souffrance ?

Quel qu'il soit, à quelque fraction de la Chambre qu'il appartienne, si loin que son opinion puisse être de la nôtre, qu'il parle, nous soutiendrons son effort. Il rompra cette glace épaisse qui sépare nos députés des questions vitales où risquent d'être inopinément engagés de nouveau notre pavillon, nos soldats, notre fortune entière.

La compétence, en de pareilles matières, est créée par le travail. Il suffit, pour avoir les traiter avec intelligence, d'avoir pour étudier les textes, les cartes, les traités, les correspondances, un peu de la patience du bénédictin, et d'y ajouter l'instinct si juste et si divin du bon patriote.

On est alors toujours éloquent, jamais trop jeune et toujours écouté. Ce qui se passe en Espagne, à cette heure même, n'intéresse-t-il vraiment aucun de nos mandataires, au même degré que les tristes articles 43 et 44, que nous avons maudits ensemble ?

En Espagne, l'Empereur ne veut pas de république ; il ne veut pas non plus du duc de Montpensier. Il cède à l'entraînement du puissant voisin en faisant de la politique d'intervention ; et cette politique, contraire à notre génie, est à la veille de se préparer de nouvelles déconvenues.

Le général Prim va arriver à Paris. Il va demander un semblant de régence pour Espartaco afin de couvrir une transaction, en sa propre faveur, ou dans le but d'amener, soit le duc de Montpensier, soit une république.

Alors, ce serait la guerre dans la pensée de l'Empereur ?

La guerre ! nous, Français, battus depuis quatre ans dans les deux mondes ! la guerre avec l'Espagne ?... Offririons nous à notre gloire un Mentana espagnol ?

Cela n'intéresse-t-il pas notre assemblée représentative ?

Au Nord, l'élévation à Berlin du prince Mohlenholz de Bavière, l'issue des négociations poursuivies par M. de Bray entre Munich et Stuttgart, l'attitude de M. de Gramont, notre nouveau ministre, devant la Confédération du Nord, celle de l'Angleterre dans la question du brigandage grec, cela n'intéresse-t-il pas les députés et le pays ?

Qu'on veuille bien nous comprendre. Nous ne demandons pas sur ces vastes sujets des interpellations courtes, sèches, à peine compétentes, qui laissent ensuite la parole, depuis le premier jusqu'au dernier mot de la question, au ministre de l'Empereur. Nous sollicitons respectueusement de nos députés, « des études plus complètes, une série de travaux suivis et réfléchis, » comme le Parlement anglais nous en offre l'exemple.

Nous leur demandons de ne pas perdre un seul jour de vue les affaires de la patrie. Elles ont été si mal faites par la couronne durant ces dernières années ! Nous leur faisons un devoir, en un mot, de devenir sur le terrain de si grands combats, les sentinelles vigilantes de la nation.

Le rôle, on le voit, n'est pas sans grandeur. Il n'est pas surtout sans utilité. — Pierre Baragnon.

CORPS LÉGISLATIF

PRÉSIDENCE DE M. SCHNEIDER.

Séance du 18 mai 1870.

La séance du Corps législatif a été ouverte à deux heures et demie sous la présidence de M. Schneider. Tous les ministres nouveaux et anciens sont présents.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observations. Plusieurs membres demandent des congés.

M. de Tillancourt dépose le rapport de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Glais-Bizoin et autres relative à la suppression du timbre.

M. Segrès, ministre des finances, s'étonne

de ce dépôt. La commission l'avait informé qu'elle le préviendrait avant ce dépôt.

M. de Tillancourt répond que le matin même à onze heures, il a envoyé à M. le ministre des finances une copie des conclusions de la commission.

M. Glais-Bizoin prend la parole et déclare que la réclamation de M. le ministre des finances n'est pas libérale.

M. Segrès réplique à M. Glais-Bizoin. M. de Tillancourt assure qu'il n'a manqué en rien aux convenances.

M. Emile Ollivier insiste sur la convenance qu'il y aurait eu à entendre le gouvernement sur un sujet aussi grave. Le précédent serait déplorable. (Vive agitation.)

M. Bethmont monte à la tribune à trois heures.

Il est donné communication du relevé officiel du vote du 8 mai :

Electeurs inscrits	10.899.896
votants	9.001.942
Oui	7.350.142
Non	1.538.825
Nuls	112.975

Après la proclamation de ces résultats, des acclamations prolongées se font entendre ; le cri de : Vive l'Empereur ! est mille fois répété.

M. Jules Simon dépose une interpellation sur la conduite du ministre pendant la période plébiscitaire.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

COMMUNIQUÉS AUX JOURNAUX PAR L'AGENCE HAVAS.

ANGLETERRE.

Londres, 17 mai. — Chambre des Communes. — M. Otway, sous-secrétaire aux affaires étrangères, annonce que l'Angleterre a demandé que l'enquête sur les récents massacres de Marathon soit complète. Il ne croit pas que la présence de l'escadre anglaise de la Méditerranée au Pirée soit nécessaire, attendu qu'on pourrait croire que justice n'a été obtenue que par la pression d'une flotte armée.

EMPIRE D'AUTRICHE.

Vienne 17 mai. — La Gazette de Vienne annonce que le baron Vetsera est nommé ministre d'Autriche près la cour de Hesse-Darmstadt, et que le baron Dannreich est accrédité, comme ministre d'Autriche, près la cour de Portugal.

Prague, 17 mai, soir. — La Gazette officielle de Prague publie un article conciliant dans lequel elle insiste sur la nécessité d'amener une entente entre le parti tchèque et le gouvernement de l'empire. Elle signale le sincère désir du gouvernement actuel de concilier entre elles les prétentions antagonistes en donnant satisfaction aux légitimes exigences nationales. Elle expose le caractère stérile d'une attitude purement négative. Enfin, elle exprime le vœu de voir s'accréditer cette idée que les pourparlers actuellement engagés à Prague, en vue de réaliser l'œuvre de conciliation entreprise, auront une portée décisive et durable.

ITALIE.

Lansbourg, 18 mai. — Des lettres de Naples annoncent que le brigandage a recommencé du côté de Castellamare, sous les ordres du fameux Pitone. Ce chef de bande, après avoir blessé d'un coup de fusil un gendarme qui l'avait reconnu, a réussi à s'échapper.

On mande de l'île de Sardaigne qu'une nombreuse bande d'assassins a exterminé, le 12, à Orani, une famille entière.

ÉTATS-UNIS.

Washington, 17 mai. — La Chambre des représentants a résolu d'ajourner toutes les questions à l'ordre du jour, jusqu'au règlement final des projets sur divers emplois des fonds de l'Etat. Cette décision a pour effet d'empêcher l'adoption du nouveau projet de loi sur les douanes.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, mercredi 18 mai.

Les réclamations des députés de la gauche et d'une fraction du centre gau-

che ont eu pour résultat d'avancer d'un jour la séance publique que l'on croyait devoir être fixée seulement à demain. L'ordre du jour publié ce matin par le Journal officiel indique la lecture des rapports relatifs au scrutin du 8 mai et la suite de la discussion sur la loi de la presse ; mais comme il est arrivé jeudi dernier, la Chambre ne s'occupera pas de ses travaux courants avant d'en avoir terminé avec le recensement général du scrutin.

On s'occupe beaucoup à l'avance, aussi bien parmi nos députés que dans le public, du discours que l'Empereur prononcera samedi. D'après tous les bruits qui nous reviennent, le chef de l'Etat affirmerait la volonté de son gouvernement de se maintenir dans une voie libérale et de tenir compte des vœux de ceux qui se sont déclarés non satisfaits.

Il paraît qu'il n'y aura pas de fêtes et de réjouissances à l'occasion du Plébiscite. Cela vaut mieux à notre sens. Comme ses fêtes sont toujours une dépense que paient tous les contribuables, il est assez juste de ne pas obliger les vaincus à se réjouir avec les vainqueurs et à en partager les frais.

La Gauche s'est réunie hier rue de la Sourdière pour délibérer sur ce qu'elle ferait aujourd'hui.

On ne sait pas encore si la réunion du Centre gauche annoncée pour ce soir aura lieu.

La Marseillaise est suspendue pour deux mois nonobstant appel. Le jugement n'a surpris personne ; et nous ne nous sentons pas à l'égard de ce journal les mêmes scrupules qu'à l'égard de tout autre. On l'a dit bien des fois, la Marseillaise serait payée par la police pour compromettre la liberté de la presse et mettre les esprits calmes et honnêtes en défiance contre toutes les autres libertés qu'elle n'agirait pas autrement qu'elle a fait. Elle a insulté tout le monde, depuis l'Empereur jusqu'au plus humble des citoyens ; elle a traité d'imbéciles ou de mouchards tous ceux qui n'étaient pas de son bord. N'a-t-on pas reproché au gouvernement de tolérer les attaques et les injures de certaine presse pour montrer l'utilité des lois répressives, comme il aurait laissé faire des semblants de barricades pour effrayer le bourgeois ? Eh bien ! il a prouvé la semaine dernière qu'il entendait mettre fin à ces sinistres comédies de la rue ; les tribunaux en frappant la Marseillaise veulent donner un dénouement à cette tragi-comédie dont certains journaux nous ont exhibé le triste spectacle.

Nous ne serons partisan de la fameuse théorie de l'impunité de la presse que quand les discussions des journaux se renfermeront dans les questions de principes ; mais nous ne croirons jamais qu'il importe à la liberté de penser et d'écrire que quelques écrivains aient le privilège de mettre sur le papier des injures qu'ils n'oseraient proférer de vive voix. Il y a des lois et des usages ; et nous ne pouvons être pris de pitié pour ceux qui ne respectent ni les uns ni les autres, et prétendent être au-dessus du droit commun.

La première partie de la séance d'aujourd'hui a été remplie par la lecture des rapports faits au nom des neuf bureaux. A quatre heures, après que le neuvième rapport eut été approuvé, M. Schneider a proposé que les neuf rapporteurs se réunissent dans le cabinet du président, et la Chambre a suspendu sa séance pendant une demi-heure. On disait que M. Jules Favre, au nom de l'opposition, avant la ratification par la Chambre de l'ensemble du plébiscite, allait prendre la parole : il devait protester contre les manœuvres employées par les agents du gouvernement, contre l'exploitation par le gouvernement des divers complots et contre l'illégalité de la publication dans le Journal officiel du rapport

de M. le procureur-général Grandperret. Quelques membres de la Chambre ont exprimé le regret que M. Jules Favre eût été choisi ou se fût désigné lui-même pour formuler cette triple protestation, parce qu'on s'attendait à ce que sa parole soulevât un orage du côté de la droite.

Au début de la séance, un long incident a été provoqué par le dépôt du rapport de M. de Tillancourt sur le projet de loi du timbre. M. Segrès, ministre des finances demandait que le rapport ne fût pas déposé avant qu'il eût pu être entendu par la commission ; mais le règlement est formel : le rapport a donc été déposé ; j'y reviendrai demain.

On assure que M. de La Tour d'Auvergne est nommé ambassadeur à Vienne ; pour le moment, il n'y aurait pas d'autres mutations dans le Corps diplomatique. M. de La Guéronnière conserve son poste à Bruxelles.

Le comité central vient d'envoyer, sous forme de lettre, sa carte P. P. C. aux membres des divers comités plébiscitaires de Paris et des départements ainsi qu'aux rédacteurs des journaux qui ont soutenu une campagne en faveur du Plébiscite. Il avait eu d'abord l'intention de conserver son organisation, mais il paraît que certains froissements d'ambitions déçues ont fait abandonner ce projet.

L'Empereur s'est promené aujourd'hui sur la terrasse du bord de l'eau, dans le Jardin des Tuileries.

Lundi aura lieu aux Tuileries le premier des quatre bals qui seront donnés dans les appartements de l'Impératrice avant l'installation de la Cour à Saint-Cloud.

CH. CAHOT.

BOURSE DE PARIS DU 18 MAI.

Le marché s'est ému d'un article très-chauvin du Constitutionnel et la rente ouvre en baisse de 15 c. à 74.95. Cependant cette mauvaise impression s'est effacée à la dernière heure et l'on ferme à 65.07 1/2. L'Italien a repris facilement le cours de 59, le syndicat s'est réformé sur ce titre. L'Autrichien après une baisse de 10 fr. est revenu à 820.

CELLIER.

Le Pays rapporte la très-jolie histoire qui suit :

« Chez les gens du Rappet, l'insulte et la calomnie sont pure affaire de métier ; ils sont nés Basiles, et prennent avec cela des façons d'Aluaviva qui finissent d'ailleurs assez mal si nous en croyons le fait suivant qu'un de nos amis vient de nous raconter : « Samedi soir, un caporal d'un régiment de la garde se présenta dans les bureaux du Rappet pour y demander une rectification. « Le Rappet avait dit que dans chaque bureau de l'armée, et de la garde en particulier, il y avait eu une pression pour faire voter oui. « Le caporal, qui avait été membre d'un bureau et avait sérieusement et consciencieusement accompli cette fonction, croyait pouvoir obtenir une rectification de ces gens-là. Jugez de son étonnement lorsque, l'un d'eux, pour toute réponse, lui montrant la porte et lui envoyant un coup de pied au... bas des reins, lui dit : Tiens voilà le cas que nous faisons de la garde ! (Textuel.)

« So retourner, empoigner le rédacteur du Rappet et le jeter par la fenêtre, ce fut l'affaire d'une seconde.

« Toute la rédaction se rua sur le caporal, qui s'en débarrassa d'ailleurs très vite par quelques tours de moulinet assez réussis, et alla faire sa déclaration au commissaire de police. « On nous dit que le rédacteur jeté par la fenêtre est à l'hôpital, et que ses amis prêtent toutes leurs lames de Tolbde. « Il est vrai que, d'autre part, les caporaux prennent fait et cause pour leur collègue et se disposent galement à recevoir les lardoires du Rappet. « L'affaire en est là, et si elle se continue, nous tiendrons nos lecteurs au courant. — Henry de la Garde. »

tail, tous les jours, de prendre en plus grande pitié les prétentions de « cet avocat muet », le tribunal s'accoutuma donc à l'écouter avec une faveur de plus en plus visible.

La conduite de Francis était bien de nature à justifier cette confiance. Il s'était fait une loi de trier ses affaires, au risque d'amoindrir son cabinet, et de n'accepter que les rôles qui lui semblaient vraiment équitables. Les jugements étaient presque toujours conformes à ses conclusions. Il gagnait ses procès — sans phrases.

Le jour où ce fait fut bien constaté par une série de résultats favorables, Chavanon eut beau se récrier, secouer fiévreusement les marches de sa robe et agiter d'un air désespéré sa toque, — il eut la douleur de voir les plaideurs, conseillers par leur intérêt plus puissant que l'attrait de sa faconde, affluer chez son jeune confrère.

De son côté, encouragé par la méthode nette et concise du nouvel avocat et surtout impatient de dégager le rôle de son tribunal d'un arriéré qui grossissait chaque jour, grâce aux plaidoiries interminables des vieux procureurs, M. de Monferrand prit sur lui d'opposer une digne à leurs bavardages déjournés et d'interrompre par la formule sacramentelle : « la cause est entendue » tout avocat qui se perdait dans des digressions inutiles.

Le jour où il entendit pour la première fois ce « Mané, Pharès, Thecel » de la chicane, Chavanon resta comme pétrifié

au milieu de la plus embrouillée de ses périodes. Il releva ses lunettes sur son front plissé par la stupefaction et la colère, regarda ses juges, regarda sa toque, regarda son dossier et son code, essaya les grosses gouttes de sueur froide qui ruisselaient sur son visage et s'assit enfin dans l'attitude de Marius à Minturnes, sans prononcer un mot.

L'existence de Francis, à Aulas, offrait la régularité d'un chronomètre ; mais, dans cette monotonie même, il avait fini par trouver le charme le plus puissant de tous, l'attrait de l'habitude.

Il se levait à six heures du matin, entraînait dans son cabinet à sept et recevait ses clients ou étudiait ses dossiers jusqu'au moment du déjeuner de famille. Les audiences l'absorbaient de midi à trois heures, moment où il revenait chez lui pour se livrer à ses travaux personnels ou pour donner une leçon à son fils, dont il faisait lui-même l'éducation.

Le soir, il allait faire le wisth du président, chez qui il se rencontrait avec le sous-préfet, le receveur particulier, les juges du tribunal et cinq ou six propriétaires importants du pays : relations qui lui permirent plus d'une fois d'obtenir pour ses clients et pour ses amis quelques-unes de ces petites faveurs qui s'accordent plus volontiers à l'amitié personnelle qu'à l'importance et au crédit officiels.

Lorsqu'il ne passait pas la soirée chez M. de Monferrand, il la passait chez son beau-père, dont la maison était le ren-

dez-vous de la petite bourgeoisie d'Aulas, comme le salon du président en était le cercle aristocratique. La position de Francis, mis nécessairement en contact avec tout le monde par les devoirs de sa profession et par ses attaches de famille, lui permettait — problème à peu près insoluble dans les petites villes — de voir également « les deux sociétés », sans en blesser aucune dans ses susceptibilités d'amour-propre.

De temps à autre, en été, une excursion sur la montagne ; à l'époque des vacances, un séjour de quelques semaines à la ferme du bonhomme Péchet ; Francis ne se donnait et ne recherchait pas d'autres distractions depuis son retour en province. Il aimait ces régions perdues dans les nuages ; ces gorges resserrées et profondes, où les mugissements des torrents et des cascades, se précipitant dans l'abîme, se mêle aux sanglots du vent à travers les grands arbres ; ces vastes pelouses, coupées de ruisseaux, où paissent, sous l'œil des bergers indolents, des troupeaux innombrables ; ces solitudes à perdre de vue, hérissées de blancs fragments de marbre et de rochers de granit ; ces eaux claires et froides, cet air âpre et salubre. Il venait souvent, avec son fils, se reposer dans cette vivifiante atmosphère.

Les Cévennes sont mal connues des voyageurs, même français. Nos touristes vont chercher bien loin, dans les Alpes et aux Pyrénées, des points de vue, des

émotions, des sites qu'ils dédaignent en France, parce qu'il manque à nos sauvages et pittoresques montagnes du Midi cet attrait du lointain qui ajoute à la poésie d'un pays tout ce que l'antiquité ajoute à la poésie des événements et des personnages.

La difficulté des communications, l'absence de toute voie ferrée, la monotonie du chemin bordé de garrigues qui vous conduit de Nîmes ou de Montpellier au Vigan et à Valleraugue, le manque absolu d'hôtelleries sur les cosses, c'est-à-dire sur les plaines immenses qui couronnent ces hauteurs, contribuent aussi à éloigner de cet intéressant coin de terre les curieux que les somptueux hôtels de la Suisse ont accoutumés au bien-être en voyage.

(La suite au prochain numéro.)

Le docteur Cabarrus.

Le docteur Edouard Cabarrus est mort hier matin, à huit heures et demie, en son domicile, 29, rue Saint-Lazare.

Il y a cinq jours, allant faire une visite, il se fit au pied, en descendant de son coupé, une légère écorchure. Un abcès fut la suite de cette contusion, et les docteurs Raymond et Crétin, appelés à donner des soins à leur illustre confrère, s'aperçurent bientôt, vu l'âge du malade, de la gravité de son état.

Ce matin, en effet, le docteur Cabarrus manifesta le désir de se lever un instant et fut pris, presque instantanément d'une syncope. Reconduit à son lit par sa femme et

une domestique, il ne reprit point l'usage de ses sens, et le prêtre et le médecin, que l'on alla chercher en toute hâte, arrivèrent trop tard.

Le docteur Cabarrus est mort à l'âge de 71 ans. C'était un Parisien de la vieille roche. Il était fils de la célèbre Thérèse de Cabarrus, qui épousa Tallien et plus tard le prince de Chimay.

Son père était, disait-on, le célèbre financier Ouvrard qui lui assura une belle fortune, mais il la perdit dans des spéculations malheureuses pour lui seul. Au point de vue des affaires, il n'était point de son siècle, non plus qu'au point de vue de la vanité, car il dédaigna d'accoler à son nom la particule à laquelle il avait droit.

L'étude de la médecine qui avait d'abord été une distraction devint pour lui une ressource. Suivant les conseils de son ami, le docteur Petros, il abandonna la médecine allopathique pour suivre la doctrine d'Hahnemann et devint bientôt un médecin à la mode.

Le docteur Cabarrus laisse deux fils : l'un sous-préfet, l'autre consul, et une fille d'une rare beauté, Mme de Saint-Anaud.

Il était le beau-frère de M. Ferdinand de Lesseps, et par sa mère, alliée aux plus grandes familles espagnoles, parent de l'impératrice.

Sa vertu intarissable, son esprit, guérirent avant de malades, ou croyant l'être, que ses globules.

Il est mort médecin de l'Opéra et soignait particulièrement Mmes Patti, Nilsson et Faure.

Fertile en saillies, il s'est laissé prendre, par les chroniqueurs, les deux tiers des bons mots attribués par ces derniers à ses confrères, qui, il faut bien le dire, n'ont jamais réclamé. — GEORGES FROISSARD (Gaulois)

Chronique locale & départementale

Un journal donne comme certain que le ministre des travaux publics insiste très-vivement auprès des Compagnies de Chemins de fer pour obtenir d'elles une réduction du prix des places des voyageurs. La réforme émanée par le gouvernement ne serait pas aussi radicale qu'on pourrait le désirer, mais la diminution d'un tiers, qui est proposée, constituerait une grande amélioration sur l'état actuel des choses.

Un décret du 9 mai autorise la Compagnie du Nord à faire sur son ancien réseau des travaux qui s'élevaient à une somme de 436,000 fr. La dépense des travaux dont il s'agit sera imputée sur les 60 millions fixés comme maximum de dépenses à autoriser, dans un délai de dix ans, sur l'ancien réseau de la Compagnie.

On nous informe que la commission de contrôle nommée par le ministre, accompagnée des ingénieurs de la compagnie de Lille à Valenciennes, doit visiter, le 1^{er} juin prochain la ligne, et se prononcer sur sa réception.

Depuis fort longtemps, on se le rappelle, des plaintes nombreuses se sont élevées au sujet des dangers que présente pour la sécurité des voyageurs, à la sortie de la gare de Lille, le croisement des lignes de Lille à Mouscron et de Lille à Dunkerque. Il y avait un autre inconvénient, c'était la nécessité de rebrousser les trains de la gare jusqu'au passage à niveau du Bas-d'Enfer pour les diriger ensuite sur Dunkerque.

Nous avons en maintes occasions, dit le Propagateur, fait ressortir la nécessité de rechercher les moyens de remédier à cette fâcheuse situation, mais la solution de ces questions offrait de grandes difficultés, à moins d'une dépense considérable. Elle se trouve aujourd'hui simplifiée par les dispositions du chemin de fer de Lille à Comines.

Une enquête sur ce projet est ouverte à partir de ce jour. Il résulte des plans annexés au dossier que les trains de Lille à Dunkerque, en sortant de la gare emprunteront la ligne de Roubaix jusqu'à 600 mètres au-dessus du pont du Lion-d'Or, où la voie deviendrait commune avec celle de Lille à Comines.

La nouvelle voie couvrirait le pavé de Rouges-Barros, le chemin de Marq-en-Baroul, celui du Plouick près le bameau de ce nom, et la route impériale 42 à